

45 millions € pour loger 450 FONCTIONNAIRES

► Le ministre en charge de la Fonction publique va faire passer un dossier plus que polémique, ce matin au gouvernement de la fédération Wallonie-Bruxelles. La location d'un bien de 10.000 m² à Molenbeek-Saint-Jean. Le coût de même que la durée du bail posent questions : 45 millions d'euros étalés sur

25 ans. Surprenant ? C'est pourtant ce que payera la fédération Wallonie-Bruxelles, pour loger quelque 450 fonctionnaires dans un bâtiment situé le long du canal,

au 16 de l'avenue du Port. Le dossier a déjà été approuvé par l'ensemble des membres du gouvernement de la FWB, socialistes et humanistes donc.

INTERPELLÉ dans les colonnes de *L'Écho* peu avant les fêtes de Noël, puis via le député Emmanuel De Bock (Défi) quelques jours plus tard, le ministre en charge de la Fonction publique de la fédération Wallonie-Bruxelles André Flahaut (PS) avait déjà dû s'expliquer au Parlement. Sans pour autant modifier ses plans. Ainsi, selon nos informations, il a obtenu que le dossier passe prioritairement ce mercredi au gouvernement. "Il a été présenté ce lundi soir en réunion intercabine, après avoir reçu un avis de l'inspection des Finances. Et je n'ai pas eu vent qu'il y ait eu un quelconque blocage", confirme le ministre.

Ce passage en force fait bondir Emmanuel De Bock. "Il y a quelque chose qui n'est pas net dans ce dossier. André Flahaut n'a pas tout dit. Je suis vraiment étonné par son

empressement - était-ce si urgent ? - et l'ampleur, quasi sans précédent, de la durée de bail. Plus personne ne contracte des baux à 25 ans dans l'immobilier de bureau aujourd'hui. Par ailleurs, avait-on besoin de mettre 450 personnes dans 10.000 m² et payer deux baux pendant sept ans (le bail de nouveau bâtiment et celui du bâtiment actuellement occupé par les employés de la FWB, NdlR) ?" Pour le député Défi, ce dossier est l'illustration parfaite d'une mauvaise gestion de l'argent public. "Il semble évident que l'on perd de l'argent dans ce dossier. Pourquoi ? C'est la question que je me pose. Un privé ne fera jamais ce choix-là. Il y a une faute quelque part. Au final, on fait supporter une charge de plusieurs millions d'euros en trop au contribuable."

D'après certaines sources, le gouvernement a examiné dans un premier temps la possibilité d'acquérir les bâtiments de la rue Adolphe Lavallée, dont la fédération n'est que locataire. Mais cette idée aurait été repoussée par le partenaire CDH qui voyait d'un mauvais œil cette lourde dépense. De plus, cela aurait été contraire aux règles européennes de comptabilité publique.

Le choix d'André Flahaut s'est finalement tourné vers le bâtiment de l'avenue du Port, toujours dans cette logique de ne pas procéder à un achat si important.

"De toute manière, le bâtiment de l'avenue du Port n'était pas à vendre, nous précise André Flahaut. Et au niveau du rapport qualité-prix, c'est ce que nous pouvions

trouver de mieux dans le centre de Bruxelles." En pratique, selon le cabinet Flahaut, ce bâtiment construit en 1994 vient d'être entièrement rénové et répond aux

normes de sécurité. Mieux, il constituera un projet pilote pour l'accueil des PMR. Selon l'avis de l'inspection des Finances, les données relatives au marché de l'immobilier sur Bruxelles montrent que ce choix d'implantation n'engendre pas de coûts anormaux. "À titre de comparaison, le bâtiment loué par la Communauté flamande présente un loyer de

175 €/m²/an à Tours&Taxis", précise cet avis. Contre 180 € du m² pour le bâtiment molenbeekois. Concernant les charges de location, l'inspection des Finances conclut que les budgets nécessaires à la mise à disposition de locaux en nombre sont "suffisants pour accueillir les nouveaux agents" et que ces budgets seront dégagés "par la fin des remboursements d'autres emprunts contractés."

POUR EMMANUEL DE BOCK, "45 millions pour 10.000 m² bruts pendant 25 ans, cela représente un coût global de 4.500 euros du m², c'est énorme ! Et l'on ne tient pas compte du coût de la rénovation sur bâtiment (25 euros du m²) ni du précompte immobilier. Pour ce prix, on a du flambant neuf. La location va nous coûter plus cher que si on avait acheté autre chose. C'est du luxe !"

Le député Défi va demander un cadastre complet des biens immobiliers de la fédération Wallonie-Bruxelles - ceux dont elle est propriétaire et ceux en location - ainsi qu'un audit. "Je veux la preuve que ces biens sont correctement utilisés", commente encore le député bruxellois.

**Adrien De Marneffe
et Mathieu Ladevèze**